



SPP et PATS SDIS du RHONE

Monsieur le Président du Conseil
d'Administration du SDIS
du Rhône
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 22 février 2010

Objet : devenir des personnels de l'unité restauration

Monsieur le Président,

A maintes reprises au cours de nos différentes rencontres, nous vous avons interpellé, ainsi que le directeur départemental, au sujet de l'avenir des personnels de l'unité restauration et plus précisément des agents de cuisine.

A chaque fois, la réponse était pratiquement identique. « **Au regard des différents dossiers de restructurations importantes des différents centres, nous ne pouvons nous prononcer** ». De même, en date du 18 février 2008, vous nous avez répondu « **qu'il y avait des restaurants à proximité du futur GLOG/GFOR et que l'on pourrait très bien trouver une solution** » ! Nombreux sont les agents du SDIS qui, comme nous ont ressenti du mépris au travers de votre réponse.

Aujourd'hui, les projets sont plus qu'avancés et nous sommes persuadés que des décisions administratives et structurelles sont déjà prises.

Un dicton politique précise que gouverner c'est prévoir. Nous avons la faiblesse de penser que c'est le cas. C'est pourquoi, en temps que président du conseil général soucieux et respectueux de ses personnels et nouveau ministre vous devez avoir pris une décision.

Pour ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir nous faire savoir, peut-être par l'intermédiaire du DDSIS que nous rencontrerons le 9 mars prochain, quelles sont les orientations que vous avez prises par rapport au futur service de restauration qui se situera à Saint-Priest et surtout le devenir des agents de l'actuelle unité restauration.

Nous pensons que ces agents méritent une certaine considération et sont en droit de connaître leur avenir.

En espérant que notre demande retiendra toute votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération distinguée.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN